



151, avenue de La Grande Côte
 17420 Saint-Palais-sur-Mer
 Téléphone: +33 (0)5 46 23 20 31

Site Internet : www.camping-puitsdelauture.com

Email : contact@camping-puitsdelauture.com

DEMANDE DE RÉSERVATION DE MOBIL-HOME Privilège/Prestige 2021

Après avoir contacté la réception pour vérifier les disponibilités et poser une option, merci de remplir cette demande de réservation et nous la faire parvenir par e-mail ou par courrier

MES COORDONNÉES :

1 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : Mobile : E-mail :

AUTRES PARTICIPANTS AU SÉJOUR :

2 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

3 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

4 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

5 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

6 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

MON SÉJOUR :

Arrivée le :/...../2021 Départ le :/...../2021

MON VÉHICULE :

Immatriculation : Marque : Type : Couleur :



Gamme PRIVILÈGE

Climatisation incluse, animaux non admis

- Louisiane Bora 1 chambres /2 personnes
- Louisiane Grand Large 2 chambres /4 personnes
- Louisiane Florès 2 chambres /4 personnes
- Louisiane Florès 2 ch/4 pers. + 1 enfant de moins de 30 kg
- Louisiane Florès 3 chambres /6 personnes



Gamme PRESTIGE

Climatisation incluse, animaux non admis

- Isis 2 chambres / 4 personnes
- Taos 1 suite / 2 personnes
- Taos 2 chambres / 4 personnes

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES : cocher la case « ménage » et/ou indiquer le nombre de packs linge si nécessaire

Forfait ménage de fin de séjour effectué par notre équipe : **50 €** (Florès 2, Taos 1) - **80 €** (Florès 3, Isis, Taos 2)

Pack Hôtelier 15 €/pers. (lit fait + parure de bain)

Parure de bain 5 €/pers. (1 serviette + 1 drap de bain)

Parure de lit 1 personne 7 €

Parure de lit 2 personnes 12 €

ACOMPTE :

Acompte de 150€ par semaine de location, soit : 150 € x semaine (s) = €

Frais de réservation (non remboursable en cas d'annulation) + 15 €

Assurance annulation (facultative) 2,7 % du montant total de la prestation, hors frais de réservation.

Nous contacter pour le calcul du montant exact de l'acompte avec assurance annulation

MONTANT TOTAL de l'acompte à verser = €

MODE DE PAIEMENT (cocher la case correspondante) :

Chèque à l'ordre de Camping le Puits de l'Auture

CB VAD (vente à distance par carte bancaire, merci de nous contacter)

Virement Bancaire effectué le :

(IBAN : FR76 3000 4003 0100 0102 1969 206 – BIC : BNPAFRPPPOI)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION DE MOBIL-HOME Privilège/Prestige

LA RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'après accord du camping et réception de votre demande de réservation dûment complétée et signée. Votre confirmation de réservation vous sera envoyée par e-mail ou par courrier après encaissement de votre acompte.

LES FRAIS DE RESERVATION

Les frais de réservation de 15 € sont non remboursables et obligatoirement payables à la réservation.

LE PAIEMENT DE L'ACOMPTE

L'acompte est de 150 € par semaine de location . Il doit être réglé à la réservation avec les frais de réservation et l'assurance annulation (si souscrite). Nous vous rappelons que l'acompte vous engage sur la totalité de votre séjour.

LE PAIEMENT DU SOLDE

SANS ASSURANCE ANNULATION

Le solde est à régler à l'arrivée.

AVEC ASSURANCE ANNULATION

Pour les clients ayant souscrit l'assurance annulation, le solde **doit être réglé sans rappel 30 jours avant la date d'arrivée prévue.**

Pour l'acompte comme pour le règlement du solde d'un séjour avec assurance annulation, **nous n'acceptons pas l'envoi d'espèces ni de chèques vacances par courrier.**

L'ANNULATION

SANS ASSURANCE ANNULATION

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite. Les frais de réservation et l'acompte seront conservés au titre des frais d'annulation par le camping. Nous vous recommandons vivement d'assurer votre séjour pour bénéficier du remboursement intégral des montants versés au camping. Vous pouvez aussi contacter votre assurance personnelle.

AVEC ASSURANCE ANNULATION

Le camping ne perçoit aucune commission sur cette prestation. La prime d'assurance doit être **intégralement payée à la réservation du séjour** et est **non remboursable**. L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré.

En cas de sinistre (maladie, hospitalisation, vols, accidents, décès dans la famille...), vous devez aviser la compagnie **dans les 5 jours qui suivent le sinistre**. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur le site internet :

<http://www.campez-couvert.com>

RETARD

En cas de retard à l'arrivée, votre hébergement vous sera conservé pendant 24 heures. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la réservation sera annulée **sans aucun remboursement.**

CAUTIONS

Une caution ménage (de 50 € ou 80 € selon le type de mobil-home) vous sera demandée à votre arrivée. Cette somme sera conservée si le ménage n'est pas effectué correctement à votre départ.

Une caution location de 400 € vous sera demandée pour couvrir les frais éventuel de détérioration.

OCCUPATION DES MOBIL-HOMES

Ne sont pas compris dans le tarif de base, les draps et le linge de toilette et de table.

Du matériel bébé est à votre disposition sur demande (lit bébé, chaise haute, baignoire, réhausseur...).

La **taxe de séjour n'est pas comprise** dans le prix de l'hébergement.

HORAIRES

Les mobil-homes sont **disponibles à partir de 17h. Ils doivent être libérés, ménage réalisé, au plus tard à 10h.** Les départs ne peuvent se faire avant l'ouverture de la réception. Basse saison : 9h00 – 12h30 et 14h00 – 19h00 Du 1^{er} juillet au 31 août : 08h00 – 20h00

Je reconnais avoir demandé les disponibilités avant l'envoi de ma demande de réservation et j'accepte les conditions générales de réservation et d'annulation.

À Le Signature :

En cas d'impossibilité de signer (envoi en ligne), le paiement de l'acompte remplace la signature et vaut acceptation des conditions générales de réservation et d'annulation.

En cas de litige et après avoir saisi notre service clientèle, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de notre camping. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : CMAP, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS . tél 01 44 95 11 40 - www.cmap.fr par mail consommation@cmap.fr